

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 17/12/2025 - B2025/009391 - 2024 B 01060 - 850 730 813 - A.
MENESPLIER

Société A. MENESPLIER

ROUTE DE CAIREVAL
DOMAINE DU BOIS VERT
13410 LAMBESC

COMPTES ANNUELS du 01/11/2023 au 31/10/2024

- Attestation des comptes

DOSSIER FISCAL

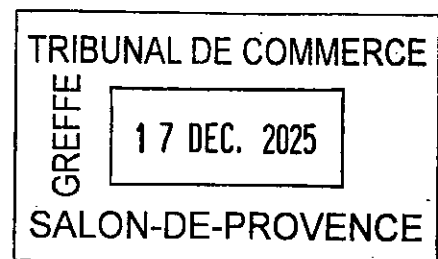
- Liasse 2065
- Liasses 2033-A à 2033-F

ANNEXES FISCALES

- Annexe à la liasse fiscale
- Annexes fiscales

COMPTES ANNUELS

- Annexe
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat



Cabinet Gilles DEVES

25 rue Paul Sabatier

BP 41

26701 PIERRELATTE Cedex

Société A. MENESPLIER

*ROUTE DE CAIREVAL
DOMAINE DU BOIS VERT
13410 LAMBESC*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/11/2023 au 31/10/2024*

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à PIERRELATTE Cedex
Le 12/05/2025

Véronique CALKA
ASSISTANTE COMPTABLE

Gilles DEVES
EXPERT COMPTABLE

Cabinet Gilles DEVES
*25 rue Paul Sabatier
BP 41
26701 PIERRELATTE Cedex*

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société A. MENESPLIER
ROUTE DE CAIREVAL
DOMAINE DU BOIS VERT
13410 LAMBESC

relatifs à l'exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	29 756 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(8 335) Euros

Fait à PIERRELATTE Cedex
Le 12/05/2025

Véronique CALKA
ASSISTANTE COMPTABLE

Gilles DEVES
EXPERT COMPTABLE

Société A. MENESPLIER
ROUTE DE CAIREVAL
DOMAINE DU BOIS VERT
13410 LAMBESC



DOSSIER FISCAL

Cabinet Gilles DEVES
25 rue Paul Sabatier
BP 41
26701 PIERRELATTE Cedex

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01112023	et clos le	31102024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A. MENESPLIER		ROUTE DE CAIREVAL DOMAINE DU BOIS VERT 13410 LAMBESC	
SIRET	8 5 0 7 3 0 8 1 3 0 0 0 2 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	8 166
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Gilles DEVES 25 rue Paul Sabatier BP 41 26700 PIERRELATTE Cedex			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 12/05/2025 Lieu: PIERRELATTE
N° d'agrément du CGA/OMGA viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président
			Signature: MENESPLIER PHILIPPE
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Coged Quadra

N° 2065 bis
2025

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement charge du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise Société A. MENESPLIER N° ☐ *
Adresse de l'entreprise ROUTE DE CAIREVAL 13410 LAMBESC
Numéro SIRET * 8 5 0 7 3 0 8 1 3 0 0 0 2 7 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 0 2 0 2 4	3 1 1 0 2 0 2 3
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	5 176	330
	Immobilisations financières * (1)	040	042		2 451
Total I (5)		044	048	5 176	2 781
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062	10 335	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	60	7 981
	Clients et comptes rattachés *	072	074	3 473	4 603
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086	7 622	2 464
	Disponibilités	092	094		
	Charges constatées d'avance *	096	098	21 491	15 047
	Total II	110	112	29 756	17 828
Total général (I+II)		110	112	29 756	17 828
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	500
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		50	50
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		21 324	21 324
	Report à nouveau	134		(12 194)	(30)
	Résultat de l'exercice	136		(8 335)	(12 163)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		1 346	9 680
CAPITAUX PROPRES	Provisions pour risques et charges	154			
	Total II	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		23 656	1 399
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		241	3 301
	Comptes courants d'associés	173		2 466	
	Autres dettes	175		2 047	3 447
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		28 410	8 147
Total général (I + II + III)		180		29 756	17 828
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			8 450
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	182 184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société A. MENESPLIER

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 1 0 2 0 2 4 | Exercice N-1 clos le 31 1 0 2 0 2 3 | Néant | *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		60 000
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	31 683	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	31 683	60 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	9 616	31 680
	Variation de stock (marchandises) *				236	(10 335)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :			242	4 672	6 549
		- mobilier					
		- immobilier					
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *	243	363	244	363	587
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254	515	1 664
	Dotations aux provisions				256		31 683
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	36 845	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	41 675	72 163
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(9 992)	(12 163)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290	4 277	
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	2 620	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	(8 335)	(12 163)
B - RÉSULTAT FISCAL					312		314 8 335
RÉMINÉGERATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	169	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entrepr. nouvelles (44 octies A)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
DÉDUCTIONS	(FRR) France Ruralités (Réhabilitation art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44 octies A)	989		
	(Iover) ZFA NG (44 quinquies C)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Créance due au report en arrière du déficit (44 septuies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		354 8 166
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 12 1 Néant imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372 8 166

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cédex 44

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/10/2024

Détail des réintégrations diverses		
PENALITE		169
Total des réintégrations diverses	330	169

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A. MENESPLIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	8 450	444		446	8 450	8 450
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 991	472		474		476	4 991	4 991
Immobilisations financières		480	2 451	482		484	2 451	486		
TOTAL		490	7 442	492	8 450	494	2 451	496	13 441	13 441

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	185	534		536	185
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 661	562	330	564		566	4 991
TOTAL		570	4 661	572	515	574		576	5 176

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	CAUTIONNEMENT N° 37										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1	2 451		2 451	2 451							
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	2 451	580	582	2 451	584	2 451	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A. MENESPLIER

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	31 683	652		654	31 683	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	31 683	682		684	31 683	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	12 194
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	
Déficits de l'exercice				860	8 166
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	20 359

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)			380
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgsls Quadra

5

Désignation de l'entreprise : Société A. MENESPLIER		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/11/2023 et clos le : 31/10/2024		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	10 335
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	10 335
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		121	9 907
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	4 381
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	36 845
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	51 132
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 (40 797)
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférents à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 0 2 0 2 4

N° SIRET 8 5 0 7 3 0 8 1 3 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A. MENESPLIER

ADRESSE (voie) ROUTE DE CAIREVAL DOMAINE DU BOIS VERT

CODE POSTAL 13410 VILLE LAMBESC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	50

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	MENESPLIER	Prénom(s)	ADRIEN
Nom d'usage		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	25
Naissance :	Date	N° Département	26	Commune	MONTELMAR
		Pays	FR		
Adresse :	N°	Voie	ALLE MARQUISE DE SEVIGNE		
	Code postal	Commune	PIERRELATTE	Pays	France

Titre (2)	M	Nom de famille	MENESPLIER	Prénom(s)	PHILIPPE
Nom d'usage		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	25
Naissance :	Date	N° Département	33	Commune	LIBOURNE
		Pays	FR		
Adresse :	N°	Voie	ALLEE MARQUISE DE SEVIGNE		
	Code postal	Commune	PIERRELATTE	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Société A. MENESPLIER
ROUTE DE CAIREVAL
DOMAINE DU BOIS VERT
13410 LAMBESC



ANNEXES FISCALES

Cabinet Gilles DEVES
25 rue Paul Sabatier
BP 41
26701 PIERRELATTE Cedex

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
44860000 ETAT-CHARGES A PAYER			241.00
31/10/2024 EX CAP CFE 2024 10 MOIS		241.00	
46860000 CHARGES A PAYER			2 000.00
31/10/2024 EX CAP HONO COMPTA		2 000.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES ET AMENDES			168.96
23/09/2024 SG PENALITE KLESIA	168.96		
67560000 CESSIION IMMOBILISATION FINANCI			2 451.00
31/10/2024 OD Cession / Rebut au 31/10/2024	2 451.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77200000 PRODUITS EXERCICE ANTERIEUR			1 825.92
31/10/2024 OD CPTA 2023		1 600.02	
31/10/2024 OD INFORMATIQ 22		225.90	
77500000 PRODUITS CESSIION ELMTS D ACTIF			2 451.00
01/09/2024 OD PRODUITS CESSIION ELMTS D ACTI		2 451.00	

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : Société A. MENESPLIER

31/10/2024

[illegible]

Société A. MENESPLIER
ROUTE DE CAIREVAL
DOMAINE DU BOIS VERT
13410 LAMBESC



COMPTES ANNUELS

Cabinet Gilles DEVES
25 rue Paul Sabatier
BP 41
26701 PIERRELATTE Cedex

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Charges à payer x
Détail des charges à payer x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 4 1
Autres dettes	2 0 0 0
Total	2 2 4 1

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Détail des charges à payer

	Montant
ETAT-CHARGES A PAYER	
- CAP CFE 2024 10 MOIS	2 4 1
CHARGES A PAYER	
- CAP HONO COMPTA	2 0 0 0
Total	2 2 4 1

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/10/2024 12	31/10/2023 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		8 265.00		8 265.00	
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	8 450.00		8 450.00	
28154000		185.00-		185.00-	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			329.53	329.53-	100.00-
21830000	MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	4 990.53	4 990.53		
28183000	AMORT IMMO CORPO MAT BUREAU IN	4 990.53-	4 661.00-	329.53-	7.07-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			2 451.00	2 451.00-	100.00-
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE		2 451.00	2 451.00-	100.00-
Total II		8 265.00	2 780.53	5 484.47	197.25
MARCHANDISES		10 335.00		10 335.00	
37000000	STOCK DE MARCHANDISES	10 335.00		10 335.00	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		60.00	7 980.72	7 920.72-	99.25-
41100000	CLIENTS COLLECTIFS	60.00	60.00		
41610000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX		39 603.61	39 603.61-	100.00-
49100000	PROV.POUR DEPREC.CPT CLIENT		31 682.89-	31 682.89	100.00
AUTRES CREANCES		3 473.21	4 602.74	1 129.53-	24.54-
40100000	FOURNISSEURS COLLECTIFS		47.00	47.00-	100.00-
44400000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 133.00	2 133.00-	100.00-
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS	538.21	58.74	479.47	816.26
44583000	REMBOURSEMENT DE TVA	2 935.00	2 364.00	571.00	24.15
DISPONIBILITES		7 622.48	2 463.52	5 158.96	209.41
51210000	SOCIETE GENERALE	7 622.48	2 463.52	5 158.96	209.41
Total III		21 490.69	15 046.98	6 443.71	42.82
TOTAL GENERAL		29 755.69	17 827.51	11 928.18	66.91

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/10/2024 12	31/10/2023 12	Euros	%
CAPITAL		500.00	500.00		
10130000 CAPITAL		500.00	500.00		
RESERVE LEGALE		50.00	50.00		
10610000 RESERVE LEGALE		50.00	50.00		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		21 324.13	21 324.13		
10630000 RESERVES STATUAIRES OU CONTRAC		21 324.13	21 324.13		
REPORT A NOUVEAU		12 193.64	30.39	12 163.25	NS
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		12 193.64	30.39	12 163.25	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		8 334.80	12 163.25	3 828.45	31.48
Total I		1 345.69	9 680.49	8 334.80	86.10
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 466.26		2 466.26	
45521000 M MENESPLIER PHILIPPE		2 466.26		2 466.26	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		23 655.74	1 399.44	22 256.30	NS
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS		23 655.74	1 352.44	22 303.30	NS
40810000 FOURN.FACTURE NON PARVENUE			47.00	47.00	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES		241.00	3 300.58	3 059.58	92.70
43703000 KLESIA RETRAITE			2 812.58	2 812.58	100.00
44860000 ETAT-CHARGES A PAYER		241.00	488.00	247.00	50.61
AUTRES DETTES		2 047.00	3 447.00	1 400.00	40.62
46710000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS		47.00	47.00		
46860000 CHARGES A PAYER		2 000.00	3 400.00	1 400.00	41.18
Total IV		28 410.00	8 147.02	20 262.98	248.72
TOTAL GENERAL		29 755.69	17 827.51	11 928.18	66.91

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2024 12	Exercice N-1 31/10/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		60 000.00	60 000.00-	100.00-
70792001 VENTE DE VIN - US		60 000.00	60 000.00-	100.00-
Chiffre d'affaires NET		60 000.00	60 000.00-	100.00-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	31 682.89		31 682.89	
78174000 REPRISE PROVISION CREANCES	31 682.89		31 682.89	
AUTRES PRODUITS	0.01		0.01	
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	0.01		0.01	
Total des Produits d'exploitation	31 682.90	60 000.00	28 317.10-	47.20-
ACHATS DE MARCHANDISES	9 616.00	31 680.00	22 064.00-	69.65-
60710000 ACHAT VINS EXO		31 680.00	31 680.00-	100.00-
60730000 ACHAT VRAC	1 680.00		1 680.00	
60730100 ACHATS RAISON POUR VINIFICATIO	7 936.00		7 936.00	
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	10 335.00-		10 335.00-	
60370000 VARIATION DES STOCKS DE MARCHA	10 335.00-		10 335.00-	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 671.60	6 549.13	1 877.53-	28.67-
60630000 PETITES FOURNITURES	261.00		261.00	
60640000 FOURNITURES DE BUREAU 20%	29.57	105.60	76.03-	72.00-
60680000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		23.83	23.83-	100.00-
61110000 PRESTATION SE SERVICES EXO		1 020.00	1 020.00-	100.00-
61111000 PRESTATION ADMINISTRATIVES		1 000.00	1 000.00-	100.00-
61710000 ANALYSES	257.15		257.15	
62260100 HONORAIRES COMPTABLES	2 000.00	2 335.70	335.70-	14.37-
62260300 HONORAIRES BULLETIN DE SALAIRE		25.00	25.00-	100.00-
62260500 HONORAIRES INFORMATIQUE		193.70	193.70-	100.00-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX E	1 247.12	47.00	1 200.12	NS
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS 20%	96.62		96.62	
62420000 TRANSPORT SUR VENTES EXO		95.85	95.85-	100.00-
62421000 TRANSPORT S/VENTE 20%	200.00	1 122.56	922.56-	82.18-
62780000 FRAIS BANCAIRES EXO	393.40	454.73	61.33-	13.49-
62781000 FRAIS BANCAIRES 20%	186.74	125.16	61.58	49.20
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	363.00	587.00	224.00-	38.16-
63511000 CFE	363.00	515.00	152.00-	29.51-
63781000 TAXE INTERPRO. EXO		72.00	72.00-	100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	514.53	1 664.00	1 149.47-	69.08-
68112000 DOT AMORT IMMO CORPORELLES	514.53	1 664.00	1 149.47-	69.08-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		31 682.89	31 682.89-	100.00-
68174000 DOT.AUX PROV.POUR DEP.CREANCE		31 682.89	31 682.89-	100.00-
AUTRES CHARGES	36 844.53	0.23	36 844.30	NS
65400000 CREANCE IRRECOURVABLE EXO	36 844.33		36 844.33	
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	0.20	0.23	0.03-	13.04-
Total des Charges d'exploitation	41 674.66	72 163.25	30 488.59-	42.25-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2024 12	Exercice N-1 31/10/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	9 991.76-	12 163.25-	2 171.49	17.85
Résultat courant avant impôts	9 991.76-	12 163.25-	2 171.49	17.85
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 825.92		1 825.92	
77200000 PRODUITS EXERCICE ANTERIEUR	1 825.92		1 825.92	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 451.00		2 451.00	
77500000 PRODUITS CESSIION ELMTS D ACTIF	2 451.00		2 451.00	
Total des Produits exceptionnels	4 276.92		4 276.92	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	168.96		168.96	
67120000 PENALITES ET AMENDES	168.96		168.96	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 451.00		2 451.00	
67560000 CESSIION IMMOBILISATION FINANCI	2 451.00		2 451.00	
Total des Charges exceptionnelles	2 619.96		2 619.96	
Résultat exceptionnel	1 656.96		1 656.96	
Total des produits	35 959.82	60 000.00	24 040.18-	40.07-
Total des charges	44 294.62	72 163.25	27 868.63-	38.62-
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	8 334.80-	12 163.25-	3 828.45	31.48

Société SAS A. MENESPLIER
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 €
Siège social : Route de Caireval – LAMBESC (13410)
RCS 850 730 813 Salon-de-Provence

RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 Mai 2025

EXERCICE CLOS LE 31 octobre 2024

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 octobre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

- Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Evolution des affaires et des résultats de la société :

Le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé à 0 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à – 8.335 Euros

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice à venir, les prévisions sera encore un résultat d'exploitation négatif en raison de la nécessité de faire vieillir les vins des récoltes précédentes vinifiées.

Les premières ventes doivent intervenir sur l'exercice 2025 – 2026.

Le chiffre d'affaires risque de ne pas être substantiellement augmenté au cours du prochain exercice.

Il convient toutefois de prévoir de manière non exhaustive des dépenses diverses impératives, à savoir :

- L'acquisition de vendanges pour la récolte 2025 dans des proportions proches de celles de 2024,
- L'achat de matières sèches pour les mises en bouteilles des récoltes à mettre à la vente sur fin 2025 – 2026 ;
- Des frais de personnel pour s'occuper des vinifications et ventes ;
- divers frais de fonctionnement.

Le fonctionnement sera l'exercice 2024 – 2025 s'effectuera par apport des associés.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis la reprise de la SAS Grapes, les nouveaux actionnaires et le dirigeant ont choisi de développer un nouveau Business Model à la société.

La Société A. MENESPLIER ne commercialisera que les productions des SCEA Sevine-Conty, SCEA Domaine de Bois Vert et SCEA A. Menesplier.

Proposition d'affectation du résultat.

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 8.335 €.

- Conventions réglementées.

Nous vous informons de l'absence de conventions réglementées entre la société et ses associés.

En conclusion, si ces diverses propositions emportent votre approbation et vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Je vous invite à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à Lambesc
Le 20 Mai 2025

Le Président



Société par Actions Simplifiée A. MENESPLIER

Au capital de 500€

Siège social : Route de Caireval – Domaine de Bois Vert – Lambesc (13410)

RCS 850 730 813 Salon-de-Provence

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 20 Mai 2025

L'an 2025

Le 20 Mai,

A 8 heures 30 minutes.

Les associés de la société A. MENESPLIER, SAS au capital de 500 euros divisés en 50 parts sociales, dont le siège social est à Lambesc (13410) se sont réunis à distance en réunion digitale via la plateforme Teams, sur convocation/invitation qui leur a été adressée individuellement, par courriel, par le Président.

Il est établi un rapport de présence attestant la participation à l'assemblée des actionnaires présents ainsi que des éventuels représentants et mandataires des actionnaires non participant.

L'assemblée est présidée par Monsieur Menesplier Philippe, Président de la société,

Le Président communique à l'assemblée le rapport de participation à distance dont il résulte que, sont présents :

- M. Philippe Menesplier propriétaire de 25 parts sociales, numérotées de 1 à 25 inclus,
- M. Adrien Menesplier, propriétaire de 25 parts sociales, numérotées de 26 à 50 inclus ;

Soit au total deux associés participant ou représentés, totalisant la totalité des parts.

En conséquence, le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- Le rapport de participation à la réunion digitale et feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévus par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2024
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2024

Attesté par
Philippe Menesplier

Société par Actions Simplifiée A. MENESPLIER

Au capital de 500€

Siège social : Route de Caireval – Domaine de Bois Vert – Lambesc (13410)

RCS 850 730 813 Salon-de-Provence

- Approbation des éventuelles conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires
- Renonciation à une éventuelle augmentation de capital au cours de l'exercice à venir
- Questions diverses

Puis lecture est donnée du rapport du gérant.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le gérant propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2024 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'enregistrer les pertes de l'exercice clôt le 31 octobre 2024 et qui se chiffrent à 8.335€ en report à nouveau débiteur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale après discussion renonce à toute augmentation de capital par intégration des réserves au cours de l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2024. L'éventualité de cette augmentation de capital sera rediscutée lors de la prochaine assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 9 heures 30 minutes.

VM AM

Société par Actions Simplifiée A. MENESPLIER

Au capital de 500€

Siège social : Route de Caireval – Domaine de Bois Vert – Lambesc (13410)

RCS 850 730 813 Salon-de-Provence

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme par le Président du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 37 des statuts, par le Président pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président
MENESPLIER Philippe



Associé
MENESPLIER Adrien

